

Les langues vivantes au collège : des pratiques communes au service des apprentissages

Au sein de notre collège, les enseignants d'anglais, d'espagnol, d'italien et d'allemand travaillent selon des principes communs afin d'assurer la cohérence des apprentissages et de favoriser la réussite de tous les élèves.

Notre enseignement s'appuie sur les recommandations du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), document de référence utilisé dans l'ensemble des pays européens pour l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation des langues vivantes.

Les cinq activités langagières au cœur des apprentissages

Dans toutes les langues enseignées au collège, les élèves développent progressivement cinq activités langagières complémentaires :

- la compréhension de l'oral ;
- la compréhension de l'écrit ;
- l'expression écrite ;
- l'expression orale en continu ;
- l'expression orale en interaction.

Ces compétences sont travaillées régulièrement à travers des situations de communication variées et authentiques. L'objectif est de permettre à chaque élève de comprendre et de s'exprimer dans une langue étrangère, à l'oral comme à l'écrit.

Une progression fondée sur les niveaux du CECRL

Les apprentissages sont organisés en référence aux niveaux du CECRL (A1, A2, B1, etc.), qui décrivent ce qu'un élève est capable de faire dans une langue à un moment donné de son parcours.

L'évaluation porte donc avant tout sur les compétences acquises et sur les progrès réalisés par l'élève. Les niveaux sont validés progressivement tout au long de la scolarité grâce aux différentes activités menées en classe.

Une place importante accordée à l'oral

La pratique régulière de l'oral constitue un élément essentiel de l'apprentissage des langues vivantes. C'est pourquoi la participation de l'élève est valorisée et évaluée dans toutes les langues selon des critères communs.

Cette évaluation prend en compte des compétences transversales relevant du Socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

- participer activement aux activités de classe ;
- réaliser les tâches demandées ;
- prendre la parole de manière pertinente ;
- s'investir dans les activités de communication.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

- réaliser le travail demandé à la maison ;
- apporter son matériel ;
- apprendre régulièrement les leçons et les outils de langue.

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

- adopter une attitude respectueuse et polie ;
- utiliser un langage adapté au contexte scolaire ;
- respecter la parole des autres ;
- écouter les camarades et l'enseignant ;
- faire preuve d'attention, de concentration et d'engagement dans les apprentissages.

Les modalités précises de cette évaluation sont présentées et distribuées aux élèves en début d'année scolaire afin que chacun connaisse les attentes communes de l'équipe de langues.

Des évaluations harmonisées

Afin de garantir une meilleure lisibilité des résultats pour les élèves et leurs familles, les évaluations s'appuient sur une pondération commune :

- Évaluations de connaissances (apprentissage des leçons, vocabulaire, points de langue, conjugaisons...) : coefficient 1 ;
- Tâches intermédiaires réalisées au cours d'une séquence : coefficient 2 ;
- Tâches finales permettant de mobiliser plusieurs compétences en fin de séquence : coefficient 3.

Cette organisation permet de valoriser davantage les situations dans lesquelles les élèves réinvestissent leurs connaissances pour communiquer dans la langue étudiée.

Des pratiques partagées au sein de l'équipe de langues

Les enseignants de langues du collège collaborent régulièrement afin de :

- harmoniser les pratiques pédagogiques et les modalités d'évaluation ;
- construire des parcours cohérents de la 6e à la 3e ;
- favoriser le développement progressif des compétences du CECRL ;
- accompagner les élèves vers davantage d'autonomie ;
- encourager la prise de parole et la confiance en soi ;
- développer l'ouverture culturelle et la découverte des sociétés du monde.

Cette cohésion permet d'offrir à tous les élèves un cadre de travail clair, exigeant et bienveillant, favorisant la réussite et le plaisir d'apprendre les langues vivantes.

Les langues vivantes sont avant tout des outils de communication et d'ouverture sur le monde. Chaque élève est encouragé à oser s'exprimer, à progresser à son rythme et à développer ses compétences tout au long de sa scolarité au collège.